



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 06/02/2023

L'Etat et l'ANRU valident une amplification des concours financiers en faveur des projets de renouvellement urbain de l'EPT Paris-Ouest-La-Défense - Nanterre

Le projet de renouvellement urbain de l'EPT Paris-Ouest La Défense cible les quartiers nanterriens du Parc Sud, du Chemin de l'Île et du Petit-Nanterre et bénéficiera d'un montant de concours financiers total de 112M€.

La nouvelle programmation validée représente un investissement supplémentaire estimé à 53 M€, qui pourra mobiliser un montant plafond de 19,32 M€ de concours financiers, dont 12,14 M€ en subvention et 7,18 M€ en prêts bonifiés Action Logement.

Une première convention prévoyait un investissement prévisionnel de 93M€.

Ces évolutions portent la convention NPNRU de Paris-Ouest la Défense à un montant de concours financiers maximum de 112 M€, dont 68 M€ de subvention, 44 M€ de prêts bonifiés Action Logement pour un investissement prévisionnel de 381 M€ HT.

Sept sites sont concernés par cette amplification des concours financiers ANRU qui permettra

- le développement d'un projet ambitieux de restructuration du pôle d'activités et commerces du Champs-aux-Melles (Parc Sud),
- le soutien à la requalification des tours Aillaud (794 logements sociaux - Parc Sud)
- et l'adaptation de l'offre scolaire et périscolaire avec l'extension du groupe scolaire et centre de loisir Wallon (Chemin de l'Île).

Les quatre autres opérations soutenues concernent des opérations de résidentialisation permettant le déploiement d'une stratégie globale pour l'aménagement, l'organisation et la gestion de l'offre de stationnement sur Parc-Sud et sur le Petit-Nanterre.

Le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

Lancé en 2014, il porte sur 9 projets dans les Hauts-de-Seine, dans 7 communes : Nanterre, Bagneux, Châtenay-Malabry, Colombes, Asnières-sur-Seine, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne.

Le montant cumulé des concours financiers de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) validés sur le département des Hauts-de-Seine dans le cadre du NPNRU s'élève, à ce jour à près de 354M€ dont 226M€ en subventions de l'ANRU et 128 M€ en prêts bonifiés délivrés par Action Logement, pour un coût total d'investissement estimé à plus 1,43 milliard d'euros.